Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 70 (1990)
Heft: 2

Artikel: Les nouveaux défis lancés à l'agriculture suisse
Autor: Piot, Jean-Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886838

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les nouveaux défis lancés à l'agriculture suisse

Jean-Claude Piot,
Directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, Berne

Au plan mondial, du moins dans les pays développés à économie de marché, l'agriculture est hélas malade de ses succès. Les progrès biologiques et techniques, la meilleure gestion des entreprises ont conduit nos pays dans cette impasse. Les pays agro-exportateurs bradent leurs surplus sur les marchés mondiaux à coup de subventions, et les autres ont recours à un protectionnisme accru pour défendre leur agriculture.

La Suisse, avec un taux d'autosuffisance alimentaire de quelque 65 %, exprimé en calories, est aussi touchée par le désordre régnant sur les marchés agricoles internationaux.

L' « Uruguay-Round » du GATT a pour objet la réforme du commerce mondial. Parmi les 15 volets de cette négociation, le volet agricole y figure pour la première fois avec une importance accrue. Alors que les USA et les pays du groupe de Cairns exigent à bref délai une libéralisation complète des marchés agricoles, soit l'application pure et dure de leurs avantages comparatifs en matière de prix, les pays d'Europe ainsi que ceux du Tiers-Monde tiennent à protéger leur agriculture, en insistant sur leur rôle *spécifique.* Cette « spécificité » comporte plusieurs aspects :

- la sécurité alimentaire, première garante de l'indépendance d'un pays ;
- l'entretien des sites cultivés et la protection de l'environnement ;
- le maintien de la viabilité des zones rurales par un peuplement agricole décentralisé, composé d'exploitations paysannes familiales modernes.

La Suisse fait partie des pays « spécifistes », et lutte pour sauvegarder son agriculture. Elle est cependant bien consciente que des adaptations de la politique agricole appliquée jusqu'ici sont nécessaires. Ces adaptations comprennent d'une part la poursuite de l'évolution des structures en faveur d'exploitations rationnelles et économiquement viables, et d'autre part l'introduction de « paiements directs » versés par l'État, pour rétribuer équitablement les paysans pour les prestations d'intérêt général qu'ils fournissent à la société.

En clair, cela signifie que les prix de la production seront davantage que jusqu'ici influencés par le marché, d'une part parce que la protection à la frontière devra diminuer, et d'autre part, parce que des versements non liés à la production serviront à compléter la part manquante du revenu paysan. En théorie, un tel système peut être considéré parfait. En pratique par contre, on se trouve devant une foule d'aspects parfois contradictoires, qui n'en facilitent pas l'application. Tout d'abord, ils doivent garder un rôle complémentaire à celui des prix et ne pas s'y substituer, sous peine de transformer progressivement les paysans indépendants en « jardiniers du paysage » payés par l'État. Il faut ensuite qu'ils soient versés en fonction des prestations effectivement fournies par les bénéficiaires, sinon ils contribuent au bétonnage des structures, préjudiciable à terme au développement d'exploitations dynamiques et performantes exigeant moins de soutien. Il faut enfin en assurer le financement, qui pourrait atteindre à bref délai des montants très élevés à la charge de la caisse fédérale.

...« Ne pas transformer les paysans indépendants en jardiniers du paysage payés par l'État »...

L'ouverture des frontières européennes dès 1993 portera un rude coup à l'agriculture suisse, si nous ne prenons pas en temps utile les dispositions nécessaires. En effet, sur une population totale d'environ 6,5 millions d'âmes, quelque 3 millions habitent à moins de 25 km des frontières nationales. Il leur sera donc facile, vu les différences de prix en leur faveur, de faire leurs emplettes hebdomadaires à l'étranger. Les prix à la production, étant inférieurs d'environ de moitié dans la CE qu'en Suisse (un peu moins pour le lait et la viande, un peu plus pour les produits végétaux) on peut aisément imaginer les conséquences qui s'ensuivront pour le marché suisse. Cette situation est encore aggravée par les hauts salaires moyens payés en Suisse. À la décharge des paysans de mon pays, je dois relever qu'ils ont, comparativement à leurs collègues de la CE, des charges sensiblement plus élevées à supporter, ce qui justifie au moins partiellement les prix plus élevés de leurs produits.

Cependant, si les négociations de l'Uruguay-Round aboutissent favorablement, elles résoudront en grande partie les problèmes exposés ci-dessus. Il en serait de même dans le cadre d'un futur Espace Économique Européen.

Indépendamment de l'évolution de nos relations agricoles au plan international, voire mondial, le front interne exige une adaptation de notre politique agricole vers plus de marché. **Quelles que soient les mesures complémentaires prévues** pour assurer le revenu paysan, **la Suisse n'échappera pas à une adaptation des structures de son agriculture,** qui doit se faire à un rythme plus rapide que celui pratiqué au cours des derniers lustres, où on l'a plutôt freiné. Nous devrons y apporter des aides de caractère social pour en adoucir les conséquences à l'égard de ceux qui devront quitter la terre. Des problèmes majeurs de reclassement professionnel ne devraient pas se poser, vu le super-plein emploi que la Suisse connaît actuellement, et qui semble vouloir perdurer.

Si tout se déroule comme nous l'espérons, la Suisse continuera à exporter ses fromages, son bétail d'élevage et ses produits alimentaires traditionnels (laits médicaux, soupes, sauces et autres spécialités). Nous espérons développer ces exportations vers les pays de l'Est de l'Europe, au vu de l'heureuse évolution politico-économique qu'ils connaissent depuis peu. Toutefois les prix relativement élevés de nos produits ne faciliteront pas la conquête de nouveaux marchés. **Seuls des produits de qualité très supérieure sont en mesure de maintenir nos exportations,** quel que soit le pays de destination. Nous faisons de grands efforts dans ce sens, avec l'espoir qu'ils soient couronnés de succès. ■